

**Réponse aux remarques critiques de M. Dufau, médecin de Dax : sur le  
Parallèle des eaux minérales d'Allemagne / par M. Raulin.**

**Contributors**

Raulin, Joseph, 1708-1784.  
Dufau, M.

**Publication/Creation**

A Amsterdam ; Et se trouve à Paris : Chez P. Fr. Didot le jeune, ..., M. DCC  
LXXVIII. [1778]

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/cy4gab34>

**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

43056 / P

# R É P O N S E

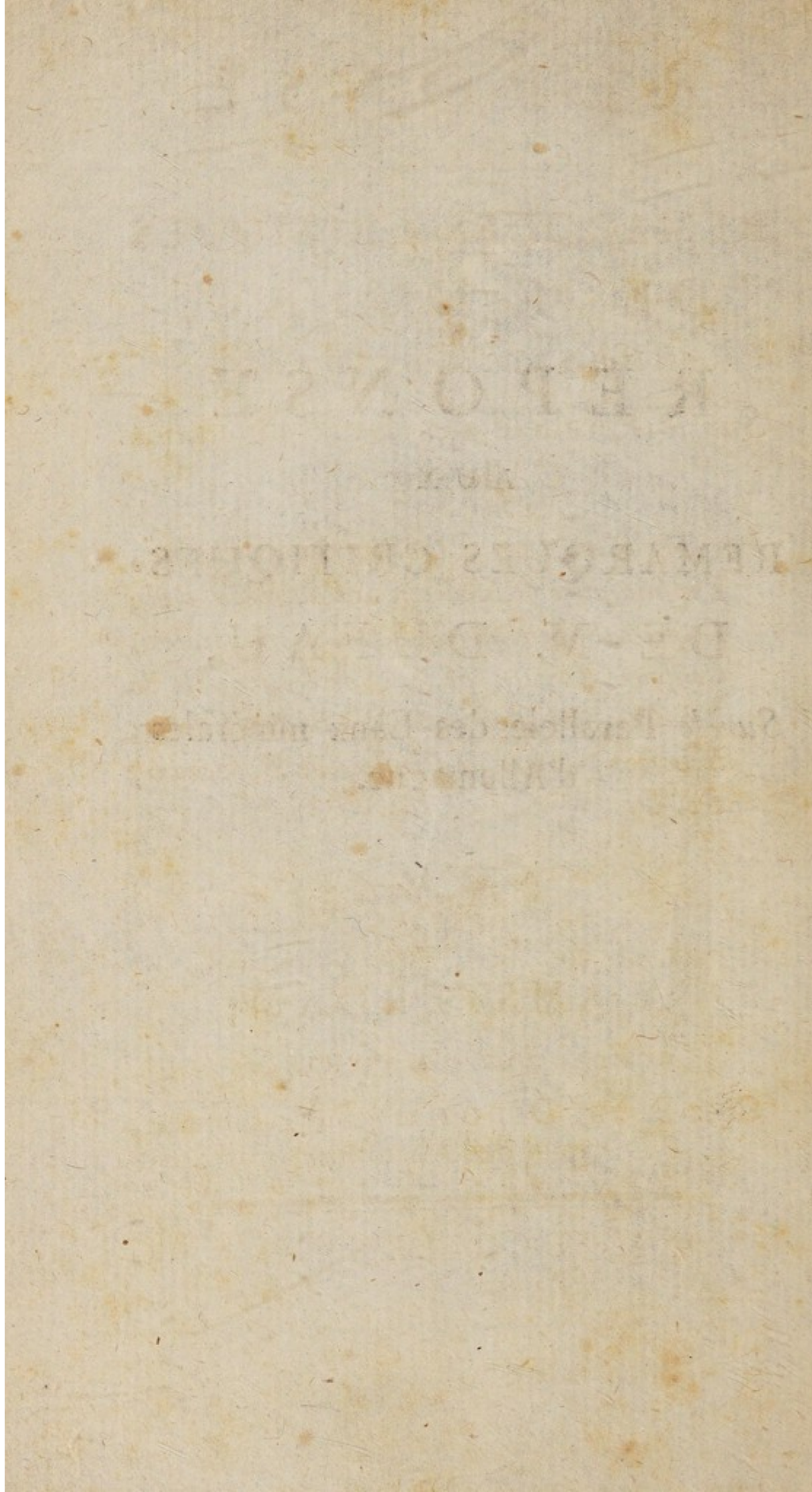
A U X

REMARQUES CRITIQUES

DE M. D U F A U,

*Sur le Parallèle des Eaux minérales  
d'Allemagne.*







# R É P O N S E

A U X

REMARQUES CRITIQUES

DE M. D U F A U ,

M É D E C I N D E D A X ,

*Sur le Parallèle des Eaux minérales  
d'Allemagne ;*

*Par M. RAULIN, Docteur en Médecine,  
Pensionnaire & Médecin ordinaire du Roi,  
Inspecteur général des Eaux minérales,  
Censeur Royal, de la Société Royale de  
Londres, des Académies des Belles-Lettres,  
Sciences & Arts de Prusse, de Bordeaux,  
&c. &c.*



A A M S T E R D A M ;

*Et se trouve A PARIS,*

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire,  
quai des Augustins.

---

M. DCC LXXVIII.



42550







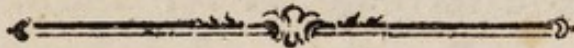
# RÉPONSE

AUX

REMARQUES CRITIQUES

DE M. DUF AU,

*Sur le Parallèle des Eaux minérales  
d'Allemagne.*



CES remarques de M. Dufau sont inférées dans le Journal de Médecine du mois de mai de cette année (1778): les éditeurs du Journal y ont ajouté des notes qui n'y dérogent point. L'auteur & les éditeurs n'ont eu en vue sans doute que le bien public; ils ne trouveront pas mauvais qu'animé du même zèle, je les instruisse sur les écarts &



les erreurs qu'ils y ont commis, & qui feroient plus dignes du silence que d'une judicieuse critique, si l'humanité n'y étoit pas intéressée. Je répondrai d'abord à M. Dufau, & je ferai connoître ensuite l'inconséquence des notes des éditeurs.

M. Dufau dit qu'il a trouvé principalement dans les eaux de Pouillon, du sel marin & de la terre calcaire, ainsi que Venel & d'autres chimistes; d'où il tire des conséquences fausses, toutes déduites de faux principes.

La base terreuse du sel marin dans les eaux de Pouillon, est de la magnésie. Quant à la terre calcaire, il n'y en a point, par la raison que l'alkali volatil, qui n'a pas la propriété de décomposer le sel terreux de ces eaux, décompose les sels à base calcaire(1); d'autres chimistes affirment que cette prétendue terre calcaire existe dans l'eau de Pouillon, sous un état libre. Cette erreur étoit

---

(1) Voyez le Parallèle, p. 13 & p. 192.



regardée en chimie , avant la publication du Parallèle , comme une vérité démontrée ; & depuis elle a été soigneusement conservée dans la nouvelle édition du Dictionnaire de Chimie. Il ne peut point exister de terre calcaire dans l'eau , sans avoir été dissoute par un acide. M. Dufau n'a point connu la nature de cet acide ; il auroit été embarrassé de le démontrer , s'il avoit entrepris d'en faire la recherche. Les éditeurs de la critique n'ont pas même soupçonné l'impossibilité de cette combinaison de la terre calcaire avec l'eau , sans un intermède.

Il est de fait que l'eau de Pouillon contient un absorbant terreux combiné avec un acide ; on ne peut pas former de doute sur cette combinaison. Cet acide & sa base terreuse ont été suffisamment démontrés dans le Parallèle , par des expériences solides : on trouve d'ailleurs dans cet ouvrage , des règles invariables pour ne pas se tromper sur



la nature d'un alkali terreux quel qu'il soit. M. Dufau & les éditeurs des Remarques y trouveront des règles de conduite que, par état, ils n'auroient pas dû ignorer.

M. Dufau avoue ingénument qu'il n'a pas reconnu dans les eaux de Pouillon, le fer que M. Raulin croit y avoir découvert.

Le docteur Venel, en faisant des expériences à la fontaine de Pouillon, a vu sensiblement que la poudre de noix de galle en précipite dans la minute l'eau en rouge. Lorsque M. Montaud & moi, en qualité de Commissaires du Roi, avons fait ces mêmes expériences à Dax, sur l'eau de Pouillon, l'infusion de noix de galle y a produit dans le moment une couleur rouge tirant sur le violet; & il est constant qu'à la source, la rigole qui sert de décharge à la fontaine, est enduite ou incrustée d'un limon ocreux. La noix de galle ne prend pas sur l'eau



de Pouillon , transportée à Paris ; cependant elle y conserve une partie de sa substance martiale , imbue de tout son phlogistique ; ce qui est démontré dans le Parallèle , en mettant le fer qui y reste sous l'état salin , par un des acides minéraux , au moyen de l'alkali phlogistique (1) : expérience qui n'étoit point connue avant cet ouvrage. Le fer des eaux minérales se précipite ordinairement par leur séjour dans les vases ; mais il en est , comme il consiste par cette expérience , dans lesquelles une partie de la substance martiale est tellement divisée & inhérente , qu'elle ne s'en sépare que par l'évaporation. De telles eaux sont précieuses en médecine , puisqu'elles conservent la partie la plus essentielle , & la plus efficace dans les maladies qui exigent l'usage de ce métal : il est donc évident que M. Dufau a oublié le résultat des ex-

---

(1) Voyez le Parallèle , pages 26 , 27 & 28.



périences qu'il a faites sur l'eau de Pouillon, puisqu'il dit qu'il n'y a pas reconnu de fer.

M. Dufau avoue qu'il n'a pas fait grande attention à l'esprit éthéré volatil que M. Raulin attribue aux eaux de Pouillon.

Il paroît que cet observateur exact ne s'est jamais approché de la fontaine de Pouillon; il n'auroit pu se méprendre, s'il avoit vu ces eaux à leur source, sur l'existence & l'abondance du principe éthéré minéral dont elles sont imbues. Elles sourdent, par petits filets, du fond de leur bassin, & forment à la surface des bulles & des jets très-nombreux, qui se succèdent continuellement, & qui la couvrent en certains temps (1). L'existence de ce principe dans l'eau de Pouillon est confirmée par le témoignage des sens;

---

(1). Voyez le Traité analytique, tome II, page 161.



on verra plus bas qu'elle l'est auffi par l'observation.

M. Dufau reproche à M. Raulin *que le parallèle des eaux de Sedlitz & de celles de Pouillon n'est pas exact.*

Le parallèle ne regarde que la vertu purgative de ces deux eaux ; j'en ai établi la différence en rapportant les différens principes dont les unes & les autres font imbues. Les eaux de Pouillon font riches en principes minéraux, celles de Sedlitz ne contiennent qu'un fel purgatif, feul principe qu'on y reconnoît en France : cependant Hoffman y trouvoit à la source un peu de terre crayeufe, ce qui infinue déjà que nous n'en recevons que de factices. Du temps d'Hoffman, les eaux de Sedlitz purgeoient à la dose d'une livre de médecine ; chaque livre d'eau contenoit deux gros & quelques grains d'un fel amer. En France, & de nos jours, les eaux de Sedlitz ne purgent qu'aux doses de deux, trois & quatre livres :



à cette dernière dose , elles contiennent une once cinq gros de sel. L'énorme différence qui se trouve entre ces doses , telles qu'elles étoient du temps d'Hoffman , & celle d'aujourd'hui , démontre évidemment que les eaux de Sedlitz ont dégénéré , ou que nous n'en recevons en France que de factices , malgré tous les soins que l'on se donne pour les avoir de la source même , sans altération ; ce qui ne peut que les rendre aussi dangereuses qu'elles sont infidèles.

La dose ordinaire du sel cathartique contenu dans les eaux de Pouillon , que l'on prend depuis deux livres jusqu'à quatre , est de deux gros & onze grains pour les tempéramens délicats , de trois gros & un scrupule pour les tempéramens robustes , & enfin pour les plus forts , de quatre gros & un scrupule. Cette différence de doses entre les sels que contiennent les eaux de Sedlitz & celles de Pouillon , est encore une



preuve bien convaincante, que ces dernières méritent la préférence sur les autres.

Le fel des eaux de Sedlitz est semblable au fel d'Epsom, que l'on croit provenir de la source de ce nom qui est en Angleterre. Hoffinan observe qu'une livre d'eau de la fontaine d'Epsom ne donne qu'un gros de fel, & qu'il n'est pas possible que la source de cette fontaine fournisse la grande quantité qu'on en débite dans toutes les parties de l'Europe, à moins de douze sous la livre. On a fait des recherches, d'après ces observations; on a reconnu que le fel d'Epsom qu'on débite dans l'Europe, est factice, & qu'on le retire de l'eau-mère du fel commun. La même infidélité, la même fraude, ont lieu dans la composition des eaux de Sedlitz, qui ne sont minéralisées que par une dissolution du fel amer, que l'on retire de l'eau-mère qui reste après qu'on a fait cristalliser le fel commun.



Les prétendus fels d'Epſom & de Sedlitz ſont purgatifs & à baſe terreuſe : l'un & l'autre tiennent de la qualité du fel marin , mais ils n'ont pas de principe propre à modérer leur âcreté ; ce qui fait que leur diſſolution dans l'eau commune ne ſauroit jamais compoſer des eaux qui puſſent imiter celles des ſources. Les fels même que l'on retireroit des eaux d'Epſom & de Sedlitz , n'auroient pas les mêmes vertus que leur propre fel diſſous naturellement dans l'eau de ces ſources ; le peu de fel marin qu'elles contiennent à baſe terreuſe , eſt incriſtallifiable , il doit néceſſairement reſter dans l'eau après la criſtallifation , & y former une eſpèce d'eau - mère : d'ailleurs on a obſervé que le fel que l'on retire des ſources d'Epſom & de Sedlitz doit être employé preſque à double doſe , pour rendre l'eau commune purgative par leur diſſolution dans une égale quantité que celle qui purge en venant de la ſource.



M. Dufau ne convient pas que les eaux de Pouillon causent moins d'irritation que celles de Sedlitz ; que la vertu purgative des eaux de Pouillon provienne de leur esprit éthéré volatil ; qu'elles contiennent plus de cet esprit que les eaux de Sedlitz , qui , selon Hoffinan , à ce que prétend M. Dufau , en sont abondamment pourvues ; & que la petite quantité de substance martiale qu'elles peuvent contenir , produise quelque effet qui mérite attention. Je réponds à tous ces objets , en éclaircissant les doutes de M. Dufau.

La base terreuse des eaux de Sedlitz est la magnésie combinée avec l'acide vitriolique ; la base terreuse des eaux de Pouillon est la magnésie combinée avec l'acide marin. L'acide vitriolique est plus âcre & plus caustique que l'acide marin , & l'acide marin est plus doux & a moins d'action sur les substances quelconques que l'acide vitriolique : le principe fixe des eaux de



Sedlitz est donc plus âcre & plus irritant que celui des eaux de Pouillon. M. Dufau a trop de sagacité pour ne pas adopter cette conséquence, & il est trop juste pour ne pas avouer son erreur.

Hoffman, dans l'article de ses ouvrages où il traite des eaux minérales de Sedlitz, ne fait pas mention de leur esprit éthéré minéral : cependant M. Dufau affirme, dans ses Remarques, que cet auteur dit qu'elles en sont abondamment pourvues ; ce qui n'est point. Il paroît évident que, si elles en étoient aussi sensiblement & aussi évidemment pourvues que celles de Pouillon, cet auteur n'auroit pas manqué d'en faire l'observation, puisque les eaux minérales de Sedlitz étoient ses eaux favorites. C'est une petite infidélité que Hoffman ne pardonneroit peut-être pas à M. Dufau.

On voit en plusieurs endroits du *Traité analytique* & dans le *Parallèle*,



que l'esprit éthéré des eaux minérales leur donne de l'activité, & augmente leurs vertus; que cet esprit tient de la nature du principe fixe des eaux qui en sont imbues; que l'un & l'autre proviennent de la même source, & qu'ils ne diffèrent entr'eux que par la fixité, la volatilité, &c. Si ces démonstrations n'ont pas assez de force pour persuader M. Dufau, il est juste de le tirer de l'erreur, & de le convaincre par le sentiment d'Hoffman qui mérite sa confiance.

Il n'est pas de doute, dit cet auteur célèbre en traitant des eaux minérales en général, qu'outre les parties salines fixes qu'elles contiennent, elles ne soient imbues d'un esprit éthéré élémentaire qui, par sa ténuité, pénètre dans les plus petits vaisseaux capillaires, donne aux eaux plus d'activité, & augmente leurs vertus; effets que Hoffman attribue, non-seulement aux eaux de Sedlitz, mais à toutes les eaux



minérales en général. Les eaux de Sedlitz n'ont donc rien de particulier, quant à leur esprit éthéré, qui les distingue des autres; toutes les eaux minérales en sont pourvues, les unes plus, les autres moins: celles de Pouillon le sont infiniment plus que celles de Sedlitz, comme il paroît par le témoignage des sens; je l'ai déjà observé.

Combien d'eaux acidules, combien de sulfureuses n'a-t-on point découvert, qui n'ont d'autre principe qui les minéralise que l'esprit éthéré volatil minéral dont elles sont imbues? Cependant, si l'on fait usage des premières, elles causent de légères ivresses, relèvent le ton d'un estomac relâché, remédient aux affections nerveuses, &c; les autres rétablissent des poitrines affectées, remédient à des suppurations, dissipent des humeurs dartreuses, calment des douleurs rhumatismales, lèvent des obstructions,



ramollissent des viscères engorgés ,  
&c (1).

Les eaux de Lamotte sont laxatives  
& purgatives , depuis deux livres jus-  
qu'à trois ; cependant elles ne contien-  
nent par livre qu'environ sept grains  
de substance cathartique fixe , qui con-  
siste en deux grains de sel d'Epsom ,  
trois grains de sel marin à base alka-  
line , & deux grains & demi de sel ma-  
rin à base terreuse.

La fontaine de Vals-la-Marquise ne  
contient par livre que quelques grains  
de sel cathartique ; cependant elle est  
laxative & purgative.

L'eau de Vals de la fontaine la Do-  
minique est un puissant émétique , elle  
fait vomir à la dose de deux ou trois  
verres ; chaque livre de ces eaux ne  
contient qu'environ sept grains de vi-  
triol martial , deux grains d'alun , deux

---

(1) Voyez le Traité analytique , tome II ,  
page 41 & suivantes.



grains de terre argileuse , & un peu plus d'un demi-grain de fer : cependant , une livre de l'eau de la Dominique produit cet effet d'autant plus surprenant , qu'on n'a pu y découvrir , par l'analyse la plus exacte , le moindre indice de substance cuivreuse. Lorsque on a exposé cette eau sous le récipient de la machine pneumatique , il s'en est échappé au premier coup de piston des bulles très-fines , qui , après quelques coups de piston , s'élevoient de l'eau avec un telle rapidité , qu'on auroit dit que c'étoit le feu qui la faisoit bouillir. La vertu émétique de l'eau de la Dominique ne peut donc provenir que de l'esprit éthéré minéral dont elle est imbue ; on ne peut l'attribuer à d'autre principe ni à d'autre cause.

On a vu dans le Traité analytique (1) , que deux livres d'eau com-

---

(1) Tome II , page 20 & suiv.



mune n'ont pu diffoudre toute la substance saline des eaux de Pouillon, qui, à la source, se tenoit en dissolution dans une égale quantité d'eau : il en est de même de presque toutes les sources minérales : n'est-il pas sensible qu'il se perd par l'évaporation un principe volatil qui tenoit ces sels en dissolution ?

Toutes les eaux minérales, principalement celles qui sont les plus spiritueuses, ne perdent-elles pas leur goût, leurs qualités, leurs vertus, par une évaporation spontanée ? M. Dufau doit me tenir lieu de ma complaisance pour entrer dans un si long détail ; mais il étoit essentiel de le tirer de l'erreur sur des faits qu'un médecin ne doit pas ignorer.

La petite quantité de substance ferrugineuse qui reste dans les eaux de Pouillon transportées à Paris, y existe de façon à pouvoir produire de très-bons effets dans des maladies aux-



quelles l'usage de ce métal est nécessaire. J'ai observé dans le Parallèle (1), que les eaux minérales de Chateldon, qui ne donnent par livre qu'un grain de substance martiale, sont préférables en cela à celles de Spa, qui en donnent trois par une même quantité d'eau. On n'obtient par livre des eaux minérales de Lamotte, qu'un demi-grain de fer; cependant elles produisent dans les embarras & les obstructions des viscères de l'abdomen, les effets les plus sensibles & les plus heureux. Le fer qui reste à Paris dans les eaux minérales de Pouillon, sous la forme métallique & avec tout son phlogistique, produira toujours de meilleurs effets que n'en produiroit une plus grande quantité sous une forme différente.

M. Dufau ajoute à de fausses conséquences, des infidélités qu'il ne se feroit pas permises, s'il les avoit comprises.

---

(1) Article XVIII, page 122 & suiv.



Il dit, d'après moi (selon lui), que la sélénite de l'eau de Pouillon est une combinaison de la terre alumineuse avec l'acide vitriolique; je dis au contraire très-formellement, dans le Parallèle (1), que cette espèce de sélénite est un composé de terre alumineuse & d'acide marin. Je ne puis pas me dispenser de rapporter une méprise de M. Dufau, qui sans doute a été faite de très-bonne foi.

*Si le sel marin, dit ce judicieux critique, eût eu les propriétés que M. Raulin lui attribue, les chimistes auroient pu se dispenser des soins qu'ils se sont donnés pour imaginer & préparer des sels purgatifs plus doux & plus analogues à la délicatesse de nos entrailles, tels que les sels cathartiques amers, d'Epsom, de Sedlitz, de Glauber, &c. Pourquoi cet & cætera? M. Dufau pouvoit ajouter les vitriols & les aluns,*

---

(1) Page 23.



qui, comme les autres, auroient mérité, selon cet ingénieux critique, d'avoir été *imaginés & préparés par les chimistes*; mais malheureusement pour son opinion, la nature s'en étoit emparée, elle avoit pris les devans. Le sel d'Epsom de Lorraine est un sel de *Glauber* naturel : il s'en trouve aussi dans les eaux minérales.

M. Dufau peut-il ignorer, après cinquante ans de pratique en médecine, que tous les sels qu'il vient de donner pour des préparations chimiques, sont des sels naturels préparés par la nature sans le secours de l'art? Si les éditeurs de la critique avoient connu cette erreur, auroient-ils pu la passer à M. Dufau, & pouvoient-ils l'ignorer eux-mêmes? Si, à ces sels donnés mal-à-propos comme factices, ils avoient substitué le sel végétal, le sel de Seignette, la terre foliée de tartre, &c. on auroit pu croire qu'ils avoient quelque connoissance en chimie; mais  
que



que peut-on penser d'eux après de pareils exemples ? que peut-on penser de leur penchant pour la critique ?

C'en est assez pour être convaincu que M. Dufau ne connoît pas les eaux de Pouillon, qu'il ignore leurs vrais principes, & qu'il se fait illusion sur les effets qu'elles peuvent produire, qui sont totalement opposés à ceux qu'il leur suppose gratuitement. Ces eaux ne causent point d'irritation par leur usage ; elles n'agacent ni les entrailles ni le genre nerveux ; elles purgent modérément ; & , si l'on en continue l'usage à de moindres doses, elles guérissent d'un nombre de maladies chroniques, principalement de celles qui sont indiquées dans le second volume du *Traité analytique* & dans le *Parallèle* ; ce qui est confirmé par des observations multipliées. Cependant ce remède, comme tous les autres, même les plus doux & les plus usités, doit être placé à propos, & dirigé selon



les maladies auxquelles il est propre ,  
& selon la différence des tempéramens  
de ceux qui en font usage.

---



---

## PRIX DES NOTES

*Dont les Editeurs du Journal ont  
enrichi la Critique de M. Dufau.*

**M.** DUFAU a commencé ses remarques critiques en s'adressant aux Journalistes ; il leur dit : » En lisant , Messieurs , le Parallèle de M. Raulin , j'ai » d'abord été surpris de n'avoir rien » vu de votre part sur cet ouvrage , qui » est susceptible de quelques remarques. »

Réponse des éditeurs de la Critique :  
*Si nous avions pu louer cet ouvrage de M. Raulin , nous en aurions rendu compte dès qu'il a paru : cependant , malgré le respect que nous portons à ce vieillard , nous n'eussions point gardé le silence , si la critique eût été nécessaire.*



*M. Raulin est si fort persuadé de la supériorité de ses lumières en chimie, & sa réputation parmi les Chimistes est telle, qu'on peut se dispenser d'apprécier ses productions chimiques.*

Si cette réponse, venant des Journalistes, ne peut pas m'être injurieuse, elle est au moins indécente; voyons si elle est juste. Je donne toute sa valeur à l'espèce de respect qu'ils affectent pour ma vieillesse; c'est aussi en qualité de vieillard que je vais faire connoître leurs erreurs, & peut-être leur insuffisance, afin que le public ne puisse pas être trompé dans la confiance que leur état de Journalistes pourroit lui inspirer.

Le Parallèle des eaux minérales que les éditeurs de la Critique n'ont pu louer, contient cependant des découvertes qui n'avoient point été faites avant cet ouvrage, telles que de rendre sensible la substance martiale dans les eaux minérales, lorsque les moyens



ordinaires sont insuffisans pour l'y indiquer ; de ne pas confondre la couleur jaune du précipité mercuriel avec le turbith minéral ; de ne point conclure , par la couleur verte du sirop violat , de l'existence d'un sel alkali ; la décomposition des vitriols par le sel marin à base calcaire ; que le sel marin à base calcaire a la propriété de décomposer les aluns , & généralement tous les sels neutres qui ont pour acide celui du vitriol ; de reconnoître les différentes terres absorbantes par de simples réactifs , & d'expliquer ce phénomène , *découverte très-digne d'attention* , selon l'auteur de la nouvelle édition du Dictionnaire de Chimie , qui se l'attribue très-mal à propos , puisqu'elle se trouve clairement démontrée dans le Parallèle , publié un an avant la nouvelle édition du Dictionnaire.

Toutes ces découvertes , qui sont insérées dans le Parallèle , n'ont pas été



suffisantes pour mériter l'attention des éditeurs du Journal de Médecine ; ne pourroit-on pas croire , s'ils n'ont pas eu des motifs particuliers , qu'ils ne les ont pas connues ? C'est au public à apprécier leurs talens , leurs connoissances en cette partie , & à les juger.

Les auteurs du Journal Encyclopédique , plus éclairés sans doute , ont fait l'éloge de ces découvertes , & ils ont prévenu le public que les chimistes ne les verroient pas avec indifférence (1). Après un tel jugement sur des découvertes utiles à l'humanité , je ne dois pas faire attention au langage & aux expressions d'une partialité trop marquée , pour faire tort à un ouvrage dirigé uniquement pour le bien public.

La seconde Note des éditeurs ne contient que des allégations & des conséquences manifestement fausses ;

---

(1) Voyez le Journal Encyclopédique du mois de septembre 1777.



je les rappelle. *M. Raulin dit en différens endroits du Traité analytique, que l'esprit éthéré minéral des eaux est incoercible; que la nature a dérobé à nos sens le principe volatil des eaux de Pouillon; que l'esprit volatil des eaux minérales n'est autre chose que l'esprit de la mine qui augmente leurs propriétés & leurs vertus; & qu'enfin il établit dans le Parallèle, que l'esprit éthéré volatil minéral est dans les eaux de Pouillon sensiblement démontré. Les exemples de contradiction sont très-nombreux dans les écrits hydrauliques de M. Raulin, &c.*

C'est afficher bien des inconséquences pour des éditeurs médecins, qui font le métier de critiques, qui exige toujours qu'on ait doublement raison. Ces prétendues contradictions sur l'esprit éthéré des eaux minérales, m'ont conduit insensiblement à une découverte que l'on devoit regarder sans envie.



Jusque vers le milieu de ce siècle, les physiciens, les chimistes, les académies avoient reconnu dans les eaux minérales un principe volatil éthéré minéral, qu'on confidéroit comme l'esprit de la mine qui donnoit aux eaux des qualités médicinales. . . . Le docteur Venel, professeur de médecine à Montpellier, s'avisa, vers l'année 1750, de métamorphoser ce principe volatil minéral en air sur-abondant : cette nouveauté plut, elle fut adoptée. Bientôt les physiciens, les chimistes, les académies, abjurèrent l'ancien système, & adoptèrent presque généralement la nouvelle opinion, comme devant être placée parmi les dogmes de la nature. Je fus, long-temps après, chargé par le Gouvernement de m'occuper des eaux minérales ; je comparai l'opinion du docteur Venel avec le judicieux système des anciens ; je pris la défense de celui-ci, & m'élevai contre l'autre avec toute la ferveur qu'exi-



geoit la confiance dont on m'avoit honoré. Je publiai en 1772 le premier volume du *Traité analytique* ; je commençai , dans cet ouvrage , de sapper les fondemens de l'hypothèse de l'air sur-abondant ; je l'ébranlai dans le second volume ; & , dans le *Parallèle* , j'en ai enfin démontré le faux par des expériences réitérées (1) : il est d'ailleurs constaté par ces expériences , que le principe volatil des eaux minérales est coercible , & que par conséquent il n'est pas air , comme Vanhelmont en a prévenu dans ses ouvrages.

Avant ces expériences , je croyois , comme les physiciens , les chimistes , les académies , que ce principe volatil des eaux minérales étoit incoercible ; je ne pouvois que lui donner cette qualité dans le *Traité analytique* ; j'ai dû parler un autre langage dans le *Parallèle* , où il est prouvé que ce prin-

---

(1) Voyez le *Parallèle* , page 65 & suiv.



cipe est un véritable acide volatil.

Telles sont les nombreuses contradictions que les Journalistes me reprochent. Je me rétracte d'une opinion généralement reçue, que j'avois adoptée moi-même : on me fait un crime de littérature d'avoir préféré le vrai au vraisemblable, & on ne rougit pas de m'avoir fait cette injustice. Que peut-on penser de ce qu'à la vue de toutes ces découvertes inférées dans le Parallèle, les auteurs des Notes n'y aient rien trouvé qui méritât leur attention ? Sans doute qu'ils sont excusables en ce qu'ils ne les ont pas connues.

Quand on est initié à faire de pareilles critiques, on peut hardiment tronquer des passages, mutiler des phrases, & en imposer par de fausses citations ; c'est ce qu'ont fait les éditeurs, sans se formaliser de la fidélité qu'ils doivent au public. *M. Raulin*, disent-ils, *reconnoît un esprit de la mine, un esprit éthéré des eaux de Pouillon, &*



*que c'est à cet esprit qu'il attribue l'efficacité des eaux de Pouillon, & sur-tout leur vertu purgative.*

J'ai donné assez de preuves que les eaux de Pouillon sont imbues d'un principe volatil minéral; mais je n'ai jamais attribué à ce principe leur vertu purgative: j'ai dit au contraire, p. 191 du second volume du *Traité analytique*, que ce principe volatil des eaux de Pouillon *ajoute considérablement à l'action purgative du sel neutre qu'on en retire par l'évaporation*, qui perd de sa vertu purgative lorsqu'il est séparé du principe volatil qui lui donnoit de l'activité dans l'eau.

Les éditeurs terminent leurs *Notes critiques* en disant *que M. Raulin suppose gratuitement l'esprit éthéré dans les eaux minérales*. S'ils avoient compris ce que j'ai dit de cet esprit éthéré, ils auroient été convaincus de son existence, en lisant le *Parallèle*, où il est démontré qu'il rougit la teinture de



tournefol , & neutralise l'huile de tartre ; que l'huile de tartre saturée d'un tel acide , acquiert la propriété de précipiter en blanc une dissolution mercurielle ; au lieu que cette huile , avant sa combinaison avec l'esprit éthéré , précipite toujours une dissolution mercurielle en couleur de brique.

A la vue de toutes ces injustices , je ne puis qu'en plaindre les auteurs , & me taire.

*F I N.*



contraindre de remettre l'huile de tartre  
 par l'huile de tartre lavée d'un  
 tel acide, & que la propriété de pas-  
 sager en blanc que l'alkaline met  
 celle; au lieu que cette huile, avant  
 la combustion avec l'esprit étiré,  
 précipite toujours une dissolution mé-  
 tallique en couleur de safran.  
 A l'égard de toutes ces injures  
 je ne puis qu'en plaindre les auteurs  
 & me faire.